

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 17395
Numéro SIREN : 414 785 261
Nom ou dénomination : SERVIM ENTREPRISES

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2023 sous le numéro de dépôt 52639

Comptes annuels

SARL SERVIM ENTREPRISES

4 Rue Brunel
75017 Paris

Exercice clos le 31/12/2022

APE : 6831Z-

SIRET : 41478526100036

CABINET ADEC 78

8, rue de Témara

Tél : 01 39 04 29 29

78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Fax : 01 39 04 29 39



ATTESTATION

d'expert comptable

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de la SARL SERVIM ENTREPRISES pour l'exercice du 1^{er} Janvier 2022 au 31 Décembre 2022 et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

- TOTAL DU BILAN	14.985.011 €
- CHIFFRE D'AFFAIRES	570.438 €
- RESULTAT NET COMPTABLE	1.160.582 €

SAINT GERMAIN EN LAYE, le 16 Mai 2023
ADEC 78

Thierry BOULLENGER
Expert Comptable

Sommaire

Etats de synthèse

Bilan	2
Compte de résultat	4
Bilan détaillé	5
Compte de résultat détaillé	9

Annexe

Règles et méthodes comptables	12
Synthèse des CAP	15

<i>Liasse</i>	16
---------------	-----------

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	2 816 255,91		2 816 255,91	2 816 255,91
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 895 465,98		1 895 465,98	2 045 465,98
Constructions	4 306 881,42	1 248 067,04	3 058 814,38	3 828 385,77
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	308 432,30	197 573,71	110 858,59	616 981,04
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	4 590 520,47	165 000,00	4 425 520,47	4 013 314,45
Autres titres immobilisés				
Prêts	101 884,77		101 884,77	101 076,16
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 019 440,85	1 610 640,75	12 408 800,10	13 421 479,31
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 196 862,08		2 196 862,08	2 149 878,10
Créances				
Clients et comptes rattachés	106 806,77		106 806,77	52 620,20
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	13 209,10		13 209,10	26 801,87
Autres créances	55 384,61		55 384,61	8 609,85
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	50 559,60		50 559,60	11 925,60
Valeurs mobilières de placement	50 000,00		50 000,00	50 000,00
Disponibilités	95 926,65		95 926,65	648 422,82
Charges constatées d'avance	7 461,97		7 461,97	2 967,87
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 576 210,78		2 576 210,78	2 951 226,31
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	16 595 651,63	1 610 640,75	14 985 010,88	16 372 705,62

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	60 000,00	60 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	6 000,00	6 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 249 470,66	1 249 470,66
Report à nouveau	781 083,81	734 978,34
Résultat de l'exercice	1 160 582,31	46 105,47
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 257 136,78	2 096 554,47
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		300 000,00
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		300 000,00
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	7 010 906,96	8 577 568,58
Découverts et concours bancaires	1 390 829,68	1 251 549,96
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	8 401 736,64	9 829 118,54
Emprunts et dettes financières diverses	93 939,55	54 172,58
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	2 906 599,32	3 391 385,68
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 425,94	73 874,58
Personnel		
Organismes sociaux	31 811,96	85 334,00
Etat, Impôts sur les bénéfices	133 121,00	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	17 755,65	35 996,98
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	4 887,00	
Dettes fiscales et sociales	187 575,61	121 330,98
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		447 377,53
Produits constatés d'avance	80 597,04	58 891,26
TOTAL DETTES	11 727 874,10	13 976 151,15
Ecarts de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	14 985 010,88	16 372 705,62

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
20710000 – FONDS COMMERCIAL CAILLAT	6 098,00		6 098,00	6 098,00
20720000 – MALI FUSION / ETS CAILLAT	2 810 157,91		2 810 157,91	2 810 157,91
Fonds commercial	2 816 255,91		2 816 255,91	2 816 255,91
Immobilisations corporelles				
21100000 – TERRAIN LAPPE	18 000,00		18 000,00	18 000,00
21110000 – TERRAIN PERGOLESE	4 027,38		4 027,38	4 027,38
21120000 – TERRAIN RUE SAINTE				150 000,00
21130000 – TERRAIN RUE DU FBG ST ANTOIN	1 873 438,60		1 873 438,60	1 873 438,60
Terrains	1 895 465,98		1 895 465,98	2 045 465,98
21310000 – BATIMENT RUE DE LAPPE	29 400,00		29 400,00	29 400,00
21311000 – CONSTRUCTION PERGOLESE	22 821,81		22 821,81	22 821,81
21312000 – BATIMENTS –CAILLAT–	4 269,00		4 269,00	4 269,00
21313000 – CONSTRUCTION FBG ST ANTOINE	4 250 390,61		4 250 390,61	4 246 386,83
21321000 – CONSTRUCTIONS RUE SAINTE				600 000,00
28131000 – AMORTIS. CONSTRUCT°CAILLAT		23 861,88	-23 861,88	-22 643,88
28131300 – AMORTS TRAVAUX FBG ST ANTOI		1 224 205,16	-1 224 205,16	-972 931,32
28132100 – AMORTS RUE SAINTE 100				-78 916,67
Constructions	4 306 881,42	1 248 067,04	3 058 814,38	3 828 385,77
21810000 – INSTAL.GALES,AGCTS,AMENAGT	15 911,47		15 911,47	15 911,47
21811100 – INST.GALE AGCTS – CAILLAT–	33 726,00		33 726,00	33 726,00
21812000 – AAI RUE DELA LAPPE	32 580,00		32 580,00	32 580,00
21813100 – AAI RUE SAINTE 100				750 000,00
21820000 – MATÉRIEL DE TRANSPORT	3 030,75		3 030,75	3 030,75
21830000 – MATÉRIEL DE BUREAU	5 930,19		5 930,19	2 306,56
21831000 – MATÉRIEL INFORMATIQUE	916,00		916,00	916,00
21840000 – MOBILIER	29 186,79		29 186,79	29 186,79
21840100 – MOBILIER RUE DU FBG ST ANTOI	187 151,10		187 151,10	185 611,12
28181000 – AMORTIS. INST.GALES AGCTS.DIV		15 911,47	-15 911,47	-15 911,47
28181110 – AMORTS AAI – ETS CAILLAT–		33 726,00	-33 726,00	-33 726,00
28181200 – AMORT AAI RUE DE LA LAPPE		28 721,72	-28 721,72	-27 275,72
28181310 – AMORTS AAI RUE SAINTE 100				-263 055,96
28182000 – AMORTIS. MATÉRIEL DE TRANSPO		1 090,57	-1 090,57	-571,25
28183000 – AMORTIS. MATÉR.BUREAU ET INF		1 961,57	-1 961,57	-947,97
28184000 – AMORTIS. MOBILIER		29 186,79	-29 186,79	-29 186,79
28184010 – AMORTISSEMENT MOBILIER CHA		86 975,59	-86 975,59	-65 612,49
Autres immobilisations corporelles	308 432,30	197 573,71	110 858,59	616 981,04
Immobilisations financières				
26110000 – TITRES SCI PARIS MAGENTA	22 917,35		22 917,35	50,00
26130000 – TITRES SCI WATTIGNIES 11	30 000,00		30 000,00	30 000,00
26180000 – TITRES LWE 22.66%				13 599,42
26190000 – TITRES .SARL PORTFOLIO 33.33%	118 540,00		118 540,00	118 540,00
26191000 – TITRES RETAIL PLUS 33.33%	4 000,00		4 000,00	4 000,00
26193000 – TITRES LA BONDE 370 ACTIONS				60 643,31
26194000 – TITRES SERVIM CONSEIL	4 900,00		4 900,00	4 900,00
26195000 – TITRES CLUELESS	1 289 003,00		1 289 003,00	1 289 003,00
26196000 – TITRES SCI SAINTE 100	1 000,00		1 000,00	1 000,00
26197000 – TITRES SCI TROISMACARONS	1 000,00		1 000,00	1 000,00
26198000 – TITRES HOLDING CASTEL	125 000,00		125 000,00	125 000,00
26199100 – TITRES 10 VIN	250 000,00		250 000,00	250 000,00

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
26199200 – TITRES QIIP–MONEY WALKIE	50 010,00		50 010,00	50 010,00
26199300 – TITRES NEXT LEVEL REAL ESTATE	1 000,00		1 000,00	1 000,00
26799000 – PART HOLDING CASTEL	248 749,82		248 749,82	243 371,31
26799901 – C/C CLUELESS 1500 KE	2 049 897,92		2 049 897,92	1 614 675,42
26799904 – C/C CLUELESS AVANCE TRESO IN	173 354,50		173 354,50	
26799905 – CC 10 VIN	78 111,19		78 111,19	76 422,26
26799906 – CC RETAIL +	132 974,93		132 974,93	130 099,73
26799907 – C/C NEXT LEVEL REAL ESTATE	10 061,76		10 061,76	
29610000 – DÉPRÉCIATIONS TITRES PARTICIP		165 000,00	-165 000,00	
Participations et créances rattachées	4 590 520,47	165 000,00	4 425 520,47	4 013 314,45
27481000 – PRET SEAVIEW SERVICES	101 884,77		101 884,77	101 076,16
Prêts	101 884,77		101 884,77	101 076,16
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 019 440,85	1 610 640,75	12 408 800,10	13 421 479,31
Stocks				
37000000 – STOCKS DE MARCHANDISES	303 885,42		303 885,42	319 022,42
37100000 – STOCK 19 RUE DE ROCROY	1 892 976,66		1 892 976,66	1 830 855,68
Marchandises	2 196 862,08		2 196 862,08	2 149 878,10
Créances				
41110000 – CLIENTS	106 806,77		106 806,77	52 620,20
Clients et comptes rattachés	106 806,77		106 806,77	52 620,20
44562000 – TVA déductible s/immobilisations	280,38		280,38	
44566002 – TVA/ABS RECUP 100%	4 489,60		4 489,60	
44566200 – TVA DÉDUCTIBLE AUTOLIQUEE				50,00
44567000 – Crédit de TVA à reporter	2,00		2,00	13 595,00
44580100 – RÉGULARISATION DE TVA DÉDUC	8 315,12		8 315,12	12 084,47
44586000 – TVA SUR FACTURES NON PARVEN	122,00		122,00	1 072,40
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	13 209,10		13 209,10	26 801,87
44860000 – ETAT – AUTRES CHARGES À PAYE				7 634,30
46700110 – ACHAT RUE ROCROY	784,61		784,61	784,61
46700121 – ACHAT RUE DE LANCRY	54 600,00		54 600,00	
46781000 – ATTENTE ECOLE DE MEDECINE				190,94
Autres créances	55 384,61		55 384,61	8 609,85
Divers				
40910000 – FOURNISSEURS – ACOMPTES S/CO	50 559,60		50 559,60	11 925,60
Avances et acomptes versés sur commandes	50 559,60		50 559,60	11 925,60
50310000 – TITRES ANGELL BIKE/EPOPEE CD1	50 000,00		50 000,00	50 000,00
Valeurs mobilières de placement	50 000,00		50 000,00	50 000,00
51220000 – CAISSE D EPARGNE	12 956,86		12 956,86	169 662,21
51222000 – CAISSE EPARGNE –EXCEDENTS PR	51,33		51,33	51,29
51270000 – CIC BANQUE PRIVE	45 081,41		45 081,41	263 113,68
51280000 – CIC – ETS CAILLAT–	9 069,56		9 069,56	
51281000 – CREDIT MUTUEL	19 624,12		19 624,12	39 555,86
51282100 – CREDIT MUTUEL–CPTE A TERME 2				150 000,00
51290000 – BANQUE PALATINE	9 143,37		9 143,37	26 039,78
Disponibilités	95 926,65		95 926,65	648 422,82
48600000 – CHARGES CONSTATÉES D'AVANC	7 461,97		7 461,97	2 967,87
Charges constatées d'avance	7 461,97		7 461,97	2 967,87
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 576 210,78		2 576 210,78	2 951 226,31
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	16 595 651,63	1 610 640,75	14 985 010,88	16 372 705,62

Bilan détaillé

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
10100000 – CAPITAL INDIVIDU. OU SOCI	60 000,00	60 000,00
Capital social ou individuel	60 000,00	60 000,00
10610000 – RÉSERVE LÉGALE	6 000,00	6 000,00
Réserve légale	6 000,00	6 000,00
10680000 – AUTRES RÉSERVES	1 249 470,66	1 249 470,66
Autres réserves	1 249 470,66	1 249 470,66
11000000 – REPORT À NOUVEAU (SOLDE CRÉDITEUR)	781 083,81	734 978,34
Report à nouveau	781 083,81	734 978,34
Résultat de l'exercice	1 160 582,31	46 105,47
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 257 136,78	2 096 554,47
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
15180000 – PROVISIONS POUR RISQUES		300 000,00
Provisions pour risques		300 000,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		300 000,00
16400300 – EMPRUNT CIC 8000 KE	6 610 102,96	6 946 280,27
16400310 – EMPRUNT CIC 8000K€ REPORT	172 266,45	172 266,45
16410200 – EMPRUNT CREDIT MUTUEL		1 159 601,52
16410210 – EMPRUNT CREDIT MUTUEL REPORT		33 105,17
16410500 – EMPRUNT CE 175 K€	146 552,42	175 437,52
16884000 – INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABL.T.CRÉDIT	81 985,13	90 877,65
Emprunts	7 010 906,96	8 577 568,58
51290100 – PALATINE ACHAT ROCROY	1 000 000,00	1 000 000,00
51290200 – BANQUE PALATINE MDB HABITAT	377 303,04	243 059,89
51810000 – BANQUE – INTÉRETS COURUS À PAYER	13 526,64	8 490,07
Découverts et concours bancaires	1 390 829,68	1 251 549,96
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	8 401 736,64	9 829 118,54
16500500 – DG ECOTEC		18 005,92
16515000 – DG VANS	87 500,00	
16594000 – DG GSTAR		30 000,00
16595000 – DG EURONET 360	6 439,55	6 166,66
Emprunts et dettes financières diverses	93 939,55	54 172,58
45510000 – CTE COURANT G.URMAN	2 163 330,20	2 682 033,10
45561000 – C/C SCI TROISMACARONS	1 440,27	9 352,58
45581000 – ASSOCIES – INTERETS COURUS GREG	41 828,85	
45598000 – C/C PORTFOLIO	700 000,00	700 000,00
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	2 906 599,32	3 391 385,68
40110000 – FOURNISSEURS	56 693,94	67 112,78
40810000 – FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	732,00	6 761,80
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 425,94	73 874,58
43861000 – URSSAF CAP	31 811,96	85 334,00
Organismes sociaux	31 811,96	85 334,00
44400000 – ETAT – IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	133 121,00	
Etat, Impôts sur les bénéfices	133 121,00	
44520000 – TVA DUE INTRACOMMUNAUTAIRE		50,00
44571000 – TVA COLLECTEE	17 755,65	8 077,07
44580000 – RÉGULARISATION DE TVA COLLECTÉE		27 869,91
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	17 755,65	35 996,98
44860000 – ETAT – AUTRES CHARGES À PAYER	4 887,00	
Autres dettes fiscales et sociales	4 887,00	

Bilan détaillé

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
Dettes fiscales et sociales	187 575,61	121 330,98
46705100 – EMPRUNT GRAGER		447 377,53
Autres dettes		447 377,53
48700000 – PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	80 597,04	58 891,26
Produits constatés d'avance	80 597,04	58 891,26
TOTAL DETTES	11 727 874,10	13 976 151,15
TOTAL PASSIF	14 985 010,88	16 372 705,62

Comptes annuels

SARL SERVIM ENTREPRISES

4 Rue Brunel
75017 Paris

Exercice clos le 31/12/2022

APE : 6831Z-

SIRET : 41478526100036

CABINET ADEC 78

8, rue de Témara

Tél : 01 39 04 29 29

78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Fax : 01 39 04 29 39



ATTESTATION

d'expert comptable

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de la SARL SERVIM ENTREPRISES pour l'exercice du 1^{er} Janvier 2022 au 31 Décembre 2022 et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

- TOTAL DU BILAN	14.985.011 €
- CHIFFRE D'AFFAIRES	570.438 €
- RESULTAT NET COMPTABLE	1.160.582 €

SAINT GERMAIN EN LAYE, le 16 Mai 2023
ADEC 78

Thierry BOULLENGER
Expert Comptable

Sommaire

Etats de synthèse

Bilan	2
Compte de résultat	4
Bilan détaillé	5
Compte de résultat détaillé	9

Annexe

Règles et méthodes comptables	12
Synthèse des CAP	15

<i>Liasse</i>	16
---------------	-----------

Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises	182 429,88	236 890,86
Production vendue	388 008,40	525 413,88
Subventions d'exploitation		400,00
Autres produits	300 004,08	620 001,55
Total	870 442,36	1 382 706,29
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de marchandises	197 973,36	528 108,14
Variation de stock (m/ses)	-46 983,98	-349 075,88
Autres achats & charges externes	302 834,60	197 190,37
Total	453 823,98	376 222,63
MARGE SUR M/SES & MAT	416 618,38	1 006 483,66
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	83 050,59	34 964,96
Salaires et Traitements	400 000,00	400 000,00
Charges sociales	64 953,44	60 582,00
Amortissements et provisions	305 181,14	342 678,92
Autres charges	3,55	1,83
Total	853 188,72	838 227,71
RESULTAT D'EXPLOITATION	-436 570,34	168 255,95
Produits financiers	886 860,71	157 174,54
Charges financières	402 666,24	237 461,74
Résultat financier	484 194,47	-80 287,20
RESULTAT COURANT	47 624,13	87 968,75
Produits exceptionnels	2 450 002,00	
Charges exceptionnelles	1 203 922,82	41 863,28
Résultat exceptionnel	1 246 079,18	-41 863,28
Impôts sur les bénéfices	133 121,00	
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 160 582,31	46 105,47

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS				
70700000 – VENTES DE MARCHANDISES VIN	48 092,00	159 497,57	-111 405,57	-69,85
70710000 – VENTES DE MARCHANDISE A	10 541,88		10 541,88	
70790000 – VENTES DE MARCHANDISES (EXP)	123 796,00	77 393,29	46 402,71	59,96
Ventes de marchandises	182 429,88	236 890,86	-54 460,98	-22,99
70830100 – Loyer Gestar Erno's	168 944,92	230 710,86	-61 765,94	-26,77
70830200 – LOYER RUE SAINTE	46 291,16	122 491,00	-76 199,84	-62,21
70830300 – Location Rue de Lappe	26 772,32	26 212,02	560,30	2,14
70830400 – LOCATION 23 CHARENTON	144 000,00	144 000,00		
70830500 – LOCATION 10 RUE PERGOLESE	2 000,00	2 000,00		
Production vendue	388 008,40	525 413,88	-137 405,48	-26,15
74000000 – SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		400,00	-400,00	-100,00
Subventions d'exploitation		400,00	-400,00	-100,00
75800000 – PRODUITS DIVERS GESTION COUR	4,08	1,55	2,53	163,23
78150000 – REPRIS.S/PROVIS.RISQUES & CHA	300 000,00	600 000,00	-300 000,00	-50,00
78174500 – REPRIS.S/PROV.DÉPRÉC.AUT.CRÉA		20 000,00	-20 000,00	-100,00
Autres produits	300 004,08	620 001,55	-319 997,47	-51,61
Total	870 442,36	1 382 706,29	-512 263,93	-37,05
CONSOMMATION M/SES & M				
60700000 – ACHATS DE MARCHANDISES-VINS	125 310,50	181 078,19	-55 767,69	-30,80
60710000 – ACHATS MARCHANDISE- 19 ROCR	72 662,86	347 029,95	-274 367,09	-79,06
Achats de marchandises	197 973,36	528 108,14	-330 134,78	-62,51
60370000 – VARIAT. STOCKS MARCHANDISES	15 137,00	-2 045,93	17 182,93	-839,86
60371000 – VARIATION DE STOCKS- 19 ROCR	-62 120,98	-347 029,95	284 908,97	-82,10
Variation de stock (m/ses)	-46 983,98	-349 075,88	302 091,90	-86,54
60611000 – FOURNITURES ÉLECTRICITÉ	20 732,35	21 976,58	-1 244,23	-5,66
60612000 – FOURNITURES EAU	1 366,76	1 164,66	202,10	17,35
60621000 – FIOUL DOM.COMBUSTIBLE CHAUF	682,00	579,60	102,40	17,67
60630000 – ACHATS DE PETIT ÉQUIPEMENT	6 436,87	3 968,95	2 467,92	62,18
60640000 – ACHATS FOURNITURES ADMINIST	512,37	2 297,08	-1 784,71	-77,69
61320000 – LOCATION 2°ETAGE -62 AVE GDE	24 000,00	24 000,00		
61400000 – CHARGES LOCATIVES & COPROPR	7 075,42	13 615,93	-6 540,51	-48,04
61520100 – ENTRETIEN RUE FBG ST ANTOINE	5 021,73	14 327,72	-9 305,99	-64,95
61600000 – PRIMES D'ASSURANCE	17 481,86	19 273,18	-1 791,32	-9,29
62260000 – HONORAIRES	106 666,14	19 027,20	87 638,94	460,60
62270000 – FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	100,46	976,87	-876,41	-89,72
62280000 – RÉMUN. & HONORAIRES DIVERS	19 300,00	12 000,00	7 300,00	60,83
62340000 – CADEAUX À LA CLIENTÈLE		1 800,00	-1 800,00	-100,00
62380000 – DIVERS (POURBOIRES, DONS COU		50,00	-50,00	-100,00
62410000 – TRANSPORTS SUR ACHATS	1 516,96	900,54	616,42	68,45
62480000 – TRANSPORTS DIVERS	31,59		31,59	
62510000 – VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	37 812,39	17 279,19	20 533,20	118,83
62570000 – RÉCEPTIONS	41 452,55	27 074,51	14 378,04	53,11
62600000 – FRAIS POSTAUX	7,41	11,99	-4,58	-38,20
62610000 – FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATION		60,30	-60,30	-100,00
62620000 – FRAIS POSTAUX ET TELECOMM	6 397,07	6 439,85	-42,78	-0,66
62700000 – SERVICES BANCAIRES ASSIMI	5 575,67	4 059,68	1 515,99	37,34
62800000 – CONCOURS DIVERS		5 856,54	-5 856,54	-100,00
62811000 – COTISATIONS PROFESSIONNELLE	665,00	450,00	215,00	47,78

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Autres achats & charges externes	302 834,60	197 190,37	105 644,23	53,57
Total	453 823,98	376 222,63	77 601,35	20,63
MARGE SUR M/SES & MAT	416 618,38	1 006 483,66	-589 865,28	-58,61
CHARGES				
63180000 – AUTRES TAXES VERSÉES AUX IMP	716,39	716,39		
63180100 – TAXE SUR LES BUREAUX	4 071,00	4 081,00	-10,00	-0,25
63511000 – CONTRIBUT° ÉCONOMIQUE TER	600,00	609,00	-9,00	-1,48
63512000 – TAXES FONCIÈRES	13 078,00	7 507,00	5 571,00	74,21
63513000 – CRL	3 327,21	4 550,04	-1 222,83	-26,88
63520000 – TVA NON RÉCUPÉRABLES	10 981,99	5 138,53	5 843,46	113,72
63785000 – CSG DEDUCTIBLES	50 276,00	12 363,00	37 913,00	306,67
Impôts, taxes et vers. assim.	83 050,59	34 964,96	48 085,63	137,53
64400000 – RÉMUNÉRATION DE L'EXPLOITAN	400 000,00	400 000,00		
Salaires et Traitements	400 000,00	400 000,00		
64600000 – COTISATIONS SOCIALES PERSON.	67 460,44	60 582,00	6 878,44	11,35
64900000 – Crédit d'impôt compétitivité entrep	-2 507,00		-2 507,00	
Charges sociales	64 953,44	60 582,00	4 371,44	7,22
68112000 – DOT. AMORT. S/IMMOBIL. CORPOR	305 181,14	342 678,92	-37 497,78	-10,94
Amortissements et provisions	305 181,14	342 678,92	-37 497,78	-10,94
65800000 – CHARGES DIVERSES GESTION CO	3,55	1,83	1,72	93,99
Autres charges	3,55	1,83	1,72	93,99
Total	853 188,72	838 227,71	14 961,01	1,78
RESULTAT D'EXPLOITATION	-436 570,34	168 255,95	-604 826,29	-359,47
76100000 – PRODUITS DE PARTICIPATIONS	850 000,00	4 533,00	845 467,00	NS
76110000 – RESULTAT SCI WATTIGNIES	183,68	479,53	-295,85	-61,70
76130000 – RESULTAT SCI MAGENTA	770,02		770,02	
76180000 – INTERETS DES CTES COURANT	18 581,40	130 344,74	-111 763,34	-85,74
76190000 – RESULTATS SCI POTEAU 1	16 484,90		16 484,90	
76240000 – REVENUS DES PRÊTS	808,61	802,19	6,42	0,80
76400000 – REVENUS DES VMP	28,15	1 515,04	-1 486,89	-98,14
76800000 – AUTRES PRODUITS FINANCIERS	3,95	0,04	3,91	NS
78662000 – REPRIS.S/PROV.DÉPRÉC.IMMOB. FI		19 500,00	-19 500,00	-100,00
Produits financiers	886 860,71	157 174,54	729 686,17	464,25
66110000 – INTÉRÊTS DES EMPRUNTS ET DET	11 221,28		11 221,28	
66111000 – INT.EMPRUNTS CCM MARSEILLE		23 602,36	-23 602,36	-100,00
66112000 – INTERETS EMPRUNTS CIC	126 965,95	130 625,43	-3 659,48	-2,80
66113000 – INTERETS EMPRUNTS PALATINE	41 115,84	30 475,31	10 640,53	34,92
66114000 – INTERET DES EMPRUNTS CE	1 219,22	1 291,28	-72,06	-5,58
66131000 – RESULTAT SCI PARIS MAGENTA 14		265,00	-265,00	-100,00
66142000 – RESULTAT SCI TROISMACARONS	1 440,27	9 352,58	-7 912,31	-84,60
66150000 – INTÉRÊTS COMPTES COURANTS D	41 828,85	34 472,25	7 356,60	21,34
66180000 – INTÉRÊTS DES AUTRES DETTES	13 874,83	7 377,53	6 497,30	88,07
68662000 – DOT. PROV. DÉPRÉC. IMMOB. FINA	165 000,00		165 000,00	
Charges financières	402 666,24	237 461,74	165 204,50	69,57
Résultat financier	484 194,47	-80 287,20	564 481,67	-703,08

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
RESULTAT COURANT	47 624,13	87 968,75	-40 344,62	-45,86
77510000 – PROD CESSIONS ACTIFS – IMMO IN	2 450 000,00		2 450 000,00	
77560000 – PROD CESSIONS ACTIFS – IMMO FI.	2,00		2,00	
Produits exceptionnels	2 450 002,00		2 450 002,00	
67100000 – CHARGES EXCEPTION. S/OPÉRAT.		20 000,00	-20 000,00	-100,00
67180000 – AUTRES CHARGES EXCEPT. DE GE		500,00	-500,00	-100,00
67500000 – VALEURS COMPT. ÉLÉMENTS ACT	1 129 680,09		1 129 680,09	
67560000 – VNC ACTIFS CÉDÉS – IMMO FINAN	74 242,73	19 500,00	54 742,73	280,73
68712000 – DOT. AMORT. EXCE S/IMMOB COR		1 863,28	-1 863,28	-100,00
Charges exceptionnelles	1 203 922,82	41 863,28	1 162 059,54	NS
Résultat exceptionnel	1 246 079,18	-41 863,28	1 287 942,46	NS
69500000 – IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	133 121,00		133 121,00	
Impôts sur les bénéfices	133 121,00		133 121,00	
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 160 582,31	46 105,47	1 114 476,84	NS

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL SERVIM ENTREPRISES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 14 985 011 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 160 582 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2017-01 du 5 Mai 2017 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2022 a été constaté pour un montant de 2 507 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel – CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Règles et méthodes comptables

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Synthèse des CAP

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	95 511,77
Emprunts et dettes financières divers	41 828,85
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	732,00
Dettes fiscales et sociales	36 698,96
Total	174 771,58

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD
2023**

Exercice ouvert le	01/01/2022	et clos le	31/12/2022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :			
SARL SERVIM ENTREPRISES					
SIRET	4 1 4 7 8 5 2 6 1 0 0 0 3 6				
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:			
4 Rue Brunel					
75017 Paris					

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Agences immobilières	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	<input type="checkbox"/>
--------------------	----------------------	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	506 984	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	42 500			

2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %		
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238quindecies	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>
				Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	<input type="checkbox"/>

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	
--	--

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case <input type="checkbox"/>
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case <input type="checkbox"/> dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité
---	--

Nom et coordonnées	ECF <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
- du prestataire :			
- du comptable : SARL ADEC 78			
8 Rue de Témara 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE			
- du conseil :			
Tél :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
Tél :			
- N° d'agrément :			

Désignation de l'entreprise : SARL SERVIM ENTREPRISES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise : 4 Rue Brunel 75017 Paris		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 4 1 4 7 8 5 2 6 1 0 0 0 3 6			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N clos le, 31/12/2022			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	2 816 255	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	1 895 465	
		Constructions	AP	AQ	1 248 067	3 058 814
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	197 573	110 858
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	165 000	1 732 370
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		2 693 150
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		101 884
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	14 019 440	1 610 640	12 408 800
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	2 196 862	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	50 559	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	106 806	
		Autres créances (3)	BZ	CA	68 593	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	50 000	
		Disponibilités	CF	CG	95 926	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	7 461	
TOTAL (III)		CJ	CK	2 576 210		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	1 610 640	14 985 010	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL SERVIM ENTREPRISES		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA	60 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	6 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 249 470	
	Report à nouveau	DH	781 083	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 160 582	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	3 257 136
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	8 401 736	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 000 538	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	57 425	
	Dettes fiscales et sociales	DY	187 575	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	80 597	
	TOTAL (IV)	EC	11 727 874	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	14 985 010	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 711 452		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 390 829		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

				Exercice N				
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
Désignation de l'entreprise : SARL SERVIM ENTREPRISES								
						Néant <input type="checkbox"/> *		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	58 633	FB	123 796	FC	182 429	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	388 008	FH		FI	388 008	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	446 642	FK	123 796	FL	570 438	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	300 000	
	Autres produits (1) (11)					FQ	4	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	870 442
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	197 973	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(46 983)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	302 834	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	83 050	
	Salaires et traitements*					FY	400 000	
	Charges sociales (10)					FZ	64 953	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	305 181
							GB	
Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
Autres charges (12)					GE	3		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 307 012	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(436 570)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	886 020	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	808	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	32	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	886 860	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	165 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	237 666	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	402 666	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	484 194	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	47 624	

Désignation de l'entreprise		SARL SERVIM ENTREPRISES		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	2 450 002		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	2 450 002		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	1 203 922		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	1 203 922		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	1 246 079		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	133 121		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	4 207 305		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	3 046 722		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	1 160 582		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	67 460	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	67 460		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		1 203 922			
	Produits des cessions d'éléments d'actif			2 450 002		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SARL SERVIM ENTREPRISES										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
										3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	2 816 255	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG	2 045 465	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	4 902 877	KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	832 217	KW		KX			
		Matériel de transport*				KY	3 030	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	218 020	LC		LD	5 163		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
		Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	8 001 612	LO		LP	5 163		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
Autres participations					8U	4 013 314	8V		8W	577 206			
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières					1T	101 076	1U		1V	808			
TOTAL IV					1Q	4 114 390	1R		1S	578 014			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	14 932 258	0H		0J	583 178			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						1		2		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		C0		D0		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	2 816 255	LW		1X	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX	150 000	LY	1 895 465	LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA	595 996	MB	4 306 881	MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers			IU		MM	750 000	MN	82 217	MO		
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	3 030	MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS		MT	223 184	MU		
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF		
TOTAL III					IV		NG	1 495 996	NH	6 510 779	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		0U		M7		0W	
	Autres participations					I0		0X		0Y	4 590 520	0Z	
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	101 884	2F		2G	
TOTAL IV					I3		NJ	4 692 405	NK		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		0K	1 495 996	0L	14 019 440	0M		

Cegrid Group

Exercice N clos le : 31/12/2022

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL SERVIM ENTREPRISES

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [[col. 1 – col. 2] – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SARL SERVIM ENTREPRISES</u>										Néant <input type="checkbox"/> *																			
CADRE A																													
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice																	
Frais d'établissement et de développement			CY			EL			EM			EN																	
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ																	
Autres immobilisations incorporelles			PE			PF			PG			PH																	
TOTAL I			RK			RM			RN			RO																	
Terrains			PI			PJ			PK			PL																	
Constructions			Sur sol propre			PM			1 074 491			PN			259 033			PO			85 458			PQ			1 248 067		
			Sur sol d'autrui			PR			PS			PT			PU														
Installations techniques, matériel et outillage industriels			Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV			PW			PX			PY														
			Autres immobilisations corporelles			Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD			339 969			QE			23 251			QF			284 861			QG		
			Matériel de transport			QH			571			QI			519			QJ						QK			1 090		
						Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL			95 747			QM			22 376			QN						QO		
						Emballages récupérables et divers			QP						QR						QS						QT		
			TOTAL II			QU			1 510 779			QV			305 181			QW			370 319			QX			1 445 640		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ON			1 510 779			OP			305 181			OQ			370 319			OR			1 445 640					
CADRE B																													
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice															
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel																	
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6																					
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV																					
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1																					
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD																					
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8																					
Constructions		Sur sol propre		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6																			
		Sur sol d'autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4																			
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc. et am. des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2																			
		Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9																			
		Inst. gales, agenc. am. divers		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7																			
		Matériel de transport		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5																			
		Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3																			
		Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1																			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8																					
Frais d'acquisition de titres de participation		NL			NM			NO																					
TOTAL III																													
Total général (I+II+III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV																					
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW+NY)			NZ																			
CADRE C																													
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice													
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9				Z8													
Primes de remboursement des obligations												SP				SR													

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	300 000	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	300 000	TV	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		02	03	04	05		
		9U	9V	9W	9X		
		06	165 000	08	09		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	TY	165 000	TZ	UA	165 000
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	300 000	UB	165 000	UC	UD
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE		UF	300 000		
	– financières	UG	165 000	UH			
	– exceptionnelles	UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL SERVIM ENTREPRISES				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	2 693 150	UM		UN	2 693 150			
	Prêts (1) (2)		UP	101 884	UR		US	101 884			
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	106 806		106 806					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	13 209		13 209				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	55 384		55 384					
	Charges constatées d'avance		VS	7 461		7 461					
	TOTAUX			VT	2 977 897	VU	182 862	VV	2 795 034		
RENOIS	(1)	Montant des	VD								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	1 390 829		1 390 829					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	7 010 906		81 985			6 928 921		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	93 939		6 439					87 500	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	57 425		57 425						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	31 811		31 811						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	133 121		133 121					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	17 755		17 755					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	4 887		4 887					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	2 906 599		2 906 599						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	80 597		80 597						
TOTAUX			VY	11 727 874	VZ	4 711 452				7 016 421	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 518 002	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SARL SERVIM ENTREPRISES		Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 31/12/2022			
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	1 160 582
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	
		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX	
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7	133 121
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %					I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					WN	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	187 949	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3		
TOTAL I					WR	1 481 653	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19% - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					WH	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					WW	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					WB	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					I6	
	Majoration d'amortissement*					I6	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5
		Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies A)	OV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)		YI	20 600
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)		YL	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB	Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD				
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)					XI	653 553	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					XL	104 069	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN	549 483	
					XO		

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL SERVIM ENTREPRISES</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	104 069
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	104 069
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)			K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice	
			Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *				
BALANCE 2022			8X	8Y
			8Z	9A
			9B	9C
Provisions pour dépréciation *				
			9D	9E
			9F	9G
			9H	9J
Charges à payer				
			9K	9L
			9M	9N
			9P	9R
			9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	YO
			↓	↓
			ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>SARL SERVIM ENTREPRISES</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	734 978	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
						- Autres réserves	ZD				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	46 105		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	781 083		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZG		781 083		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7			YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT			
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8			XQ	31 075		
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	126 066		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES	665		ST	145 692		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	600		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS			9Z	82 450		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY	57 204		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	57 729		
DIVERS	- Montant brut des salaires *							ØB			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%	
	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies							RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL SERVIM ENTREPRISES						Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥		
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*					
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪	
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %		
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
			CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨					
			CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩	(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

Cegrid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL SERVIM ENTREPRISES

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ❷	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❹ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺ ❹
	À 19 % ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice ❸			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

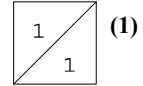
Désignation de l'entreprise : SARL SERVIM ENTREPRISES					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL SERVIM ENTREPRISES		Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le : 01/01/2022 et clos le : 31/12/2022		Durée en nombre de mois 12		
DECLARATION DES EFFECTIFS				
Effectifs moyens du personnel		YP		
Dont apprentis		YF		
Dont handicapés		YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE				
I Chiffre d'affaires de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	570 438	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT		
	TOTAL 1	OX	570 438	
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	4	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE		
Subventions d'exploitation reçues		OF		
Variation positive des stocks		OD	46 983	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT		
	TOTAL 2	OM	46 988	
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Achats		ON	227 703	
Variation négative des stocks		OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	249 104	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	3	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		OY		
	TOTAL 3	OJ	476 811	
IV Valeur ajoutée produite				
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	140 614	
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	140 614	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE				
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.				
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	570 438	
Effectifs au sens de la CVAE		EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX		
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 2	GZ	3 1 / 1 2 / 2 0 2 2
Date de cessation		HR		

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 4 1 4 7 8 5 2 6 1 0 0 0 3 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL SERVIM ENTREPRISES

ADRESSE (voie) 4 Rue Brunel

CODE POSTAL 75017 VILLE Paris

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
---	----	--	--	----	--

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
---	----	---	--	----	--

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays **II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 4 1 4 7 8 5 2 6 1 0 0 0 3 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL SERVIM ENTREPRISES

ADRESSE (voie) 4 Rue Brunel

CODE POSTAL 75017 VILLE Paris

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 7

Forme juridique SCI Dénomination SCI TROIS MACARONS

N° SIREN (si société établie en France) 830465555 % de détention 33.33

Adresse : N° 4 Voie Rue Brunel

Code Postal 75017 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination PORTFOLIO INVESTISSEMENTS

N° SIREN (si société établie en France) 415175405 % de détention 33.33

Adresse : N° 4 Voie Rue Brunel

Code Postal 75017 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination CLUELESS

N° SIREN (si société établie en France) 827812884 % de détention 33.33

Adresse : N° 10 Voie Rue Pergolèse

Code Postal 75116 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination SERVIM CONSEIL

N° SIREN (si société établie en France) 520421124 % de détention 49.00

Adresse : N° 62 Voie Avenue de la Grande Armée

Code Postal 75017 Commune Paris 17E Arrondissement Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination LILLY WORLD ENTERTAINEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 530939537 % de détention 16.99

Adresse : N° 4 Voie Rue Brunel

Code Postal 75017 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination VIGNON 14

N° SIREN (si société établie en France) 438455461 % de détention 20.00

Adresse : N° 10 Voie Rue Pergolèse

Code Postal 75116 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination SAINTE 100

N° SIREN (si société établie en France) 521182113 % de détention 50.00

Adresse : N° 10 Voie Rue Pergolèse

Code Postal 75016 Commune Paris Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
SERVIM ENTREPRISES**

SIEGE SOCIAL : 4 RUE BRUNEL

75017 PARIS

414 785 261 R.C.S. PARIS

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 JUIN 2023**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

f

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS LE
SEIZE JUIN, A DIX HEURES,

L'associé de la SARL SERVIM ENTREPRISES, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de € 60.000, divisé en 3.750 parts de € 16 chacune, s'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social.

Est présent :

Monsieur Grégory URMAN, associé unique possédant la totalité des 3.750 parts du capital social.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Gregory URMAN, gérant et associé unique. Madame Nina Urman, co-gérante non associée, assiste à l'assemblée en qualité de Scrutatrice.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- *Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance,*
- *Affectation du résultat de l'exercice,*
- *Questions diverses,*
- *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.*

Le Président met à la disposition des membres de l'Assemblée Générale :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique ou tenus à disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le Président, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan et le compte de résultat, arrêtés le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes. En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de € 1.160.582,31 de l'exercice en report en avant bénéficiaire. Le compte « report à nouveau » est ainsi créditeur de € 1.941.666,12. Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société présentent un solde positif de € 3.257.136,78.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

-oOo-

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et associé unique.

Monsieur GREGORY URMAN
Gérant, associé unique

